

RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE DES RESULTATS (HEA Outcome Analysis)

PAYS :
Tchad
Date de l'analyse : Du 23 au 28 octobre 2017

Période de couverture de l'analyse :

 Octobre 2017 à septembre 2018 pour les zones agricoles et agropastorales ;
 Juillet 2017 - Juin 2018 pour les zones pastorales

RESUME EXECUTIF

Dans l'optique de la production en temps opportun d'informations exactes sur l'état de la sécurité alimentaire, en ligne avec les calendriers nationaux et régionaux, que le Groupe de Travail HEA (GTHEA) a organisé du 23 au 28 octobre 2017 à N'Djamena un atelier d'analyse des résultats HEA par zone de moyens d'existence. Cette analyse s'inscrit dans cette série d'analyses saisonnières qui cherchent à définir une situation prédictive de l'évolution de la situation alimentaire afin de renseigner le prochain cycle de l'analyse de cadre harmonisé prévu du 13 au 18 novembre 2017. Il était prévu durant cet atelier de :

- ✓ Comprendre l'accès à la nourriture et au revenu en tenant compte des stratégies d'adaptions à coût faible mises en place par les ménages ;
- ✓ Comparer la situation projetée des ménages par rapport à deux types de seuils (seuil de survie et seuil de protection de moyens d'existence) ;
- ✓ Identifier le cas contraire les catégories socio-économiques affectées par les déficits ;

Identifier, pour une zone donnée, la saisonnalité des déficits pour le groupe affecté sur une année de consommation.

L'analyse s'est appuyée sur les données ci-dessous :

- Données de la production agricole prévisionnelle de la campagne agricole 2017-2018 ;
- Des paramètres clés collectés dans les zones touchées par les profils HEA ;
- Les données sur les prix des céréales (base de données FEWSNET et ONDR/ANADER).

I. DESCRIPTION DES ZONES DE MOYEN D'EXISTENCE

Zone TD 01 : sud, céréales et cultures de rente

Principales productions	La zone se caractérise par sa production céréalière, pour laquelle elle est au moins autosuffisante et excédentaire les bonnes années. Les céréales de base cultivées sont, par ordre de volume produit : le sorgho blanc et rouge (de loin le plus gros volume de toutes les céréales produites), le mil pénicillaire et un peu de maïs.	
Principales Sources de Revenus	Très Pauvres et Pauvres Vente du bois de chauffe Vente de produit de cueillette (noix de Karité, les graines de Néré et jujube) Artisanat (nattes de paille et la poterie d'argile) Main d'œuvre agricole Fabrication de brique	Moyens et Nantis Vente de produit agricole Petit commerce Location équipement
Bétail	En ce qui concerne le bétail, les chèvres sont nettement plus nombreuses que les moutons, et, mis ensemble, ils sont trois fois plus nombreux que les bovins. La volaille est importante surtout pour le revenu des ménages les plus pauvres qui peuvent posséder très peu d'autres animaux	

Les principaux chocs	Pluies irrégulières au début de la saison Attaque de foreurs des tiges/chenilles légionnaire Attaque de foreurs des tiges/chenilles légionnaire La maladie de Newcastle tue un grand nombre de poulets et de pintades	
Zone TD 02 : sud-ouest, riz dominant		
Principales productions	Sorgho pour leur consommation primaire (surtout du berbéré de décrue, qui exige un certain repiquage), avec du riz comme culture de rente et du taro (tubercule) comme culture secondaire importante Maraîchage : Culture de la laitue, la tomate, le gombo, l'aubergine et la carotte	
principales Sources de Revenus	Très Pauvres et Pauvres Travail journalier, Vente de bois, Pêche, Artisanat	Moyens et Nantis Vente de produit agricole Petit commerce
Bétail	Petit ruminant et bovins	
Les principaux chocs	Dégâts des cultures provoqués par le passage des troupeaux transhumants, Attaque de foreurs des tiges/chenilles légionnaires Arrêt précoce des pluies Attaques d'oiseaux sur les cultures en maturation	
Zone TD 03 : Sud-centrale, céréales pluviales		
Principales productions	Il s'agit d'une zone relativement pauvre, en ce sens qu'elle n'a ni cultures vivrières en excédent, ni production importante de cultures de rente, ni ressource importante en bétail. Les cultures vivrières essentielles sont le sorgho et le mil pénicillaire, avec du niébé, un peu de berbéré, de patate douce et de manioc intercalés ; d'arachide en modestes quantités qui tient lieu de culture de rente. Il y a eu une certaine augmentation de la production de sésame, son prix en faisant une culture d'exportation intéressante	
principales Sources de Revenus	Très Pauvres et Pauvres Artisanat Vente des œufs de volaille	Moyens et Nantis Vente de la propre production Vente de bétail
Bétail		
Les principaux chocs	Ennemie de cultures (criquet et oiseaux) Des pluies tardives ou irrégulières	
Zone TD 04 : Sud-est, cultures de décrue et gomme arabique		
Principales productions	La principale culture, tant pour la consommation que pour la vente, est le berbéré de décrue, suivi par le maïs ; la patate douce est une autre culture de rente importante. Le sorgho pluvial est largement destiné à la consommation domestique	
principales Sources de Revenus	Très Pauvres et Pauvres Travail agricole Vente de bois Travail de construction	Moyens et Nantis Petit commerce Vente de céréales Location d'équipement Vente de bétail
Bétail	Petit ruminant ; bovins	
Les principaux chocs	Ennemies de culture Irrégularité des pluies Maladie de bétail	

Zone TD 05 : Centrale, agropastorale		
Principales productions	Le sorgho pluvial, le mil, le berbéré (sorgho de décrue) et le mil sont les principales céréales, surtout cultivées pour la consommation et un peu de vente locale, tandis que les cultures de rente incluent l'arachide et le sésame et gombo	
Principales Sources de Revenus	Très Pauvres et Pauvres Travail agricole Vente de bois Travail de construction	Moyens et Nantis Petit commerce Vente de céréales Vente de bétail
Bétail	Les animaux d'élevage incluent les bovins, les moutons, les chèvres, les ânes et la volaille domestique	
Les principaux chocs	Les chenilles légionnaires menacent parfois la production de sorgho, tandis que le bétail succombe parfois aux épizooties endémiques. Une année sur trois, environ, de mauvaises pluies affectent la production agricole et peuvent avoir des conséquences négatives importantes	

Zone TD 06 : Est céréales pluviales et maraîchage		
Principales productions	Les principales cultures pluviales sont le mil pénicillaire, le sorgho, le niébé, l'arachide, le sésame, la pastèque et le gombo. Les cultures maraîchères de contre-saison sont l'ail, l'oignon, la tomate, le gombo et les légumes-feuilles. Le maïs et le berbéré, pluviaux et repiqués, sont des céréales mineures ; la fèverole, le pois chiche et le voandzou sont des légumineuses secondaires. On trouve aussi une petite production de tubercules, de patate douce, de pomme de terre et de manioc. Les arbres domestiqués fournissent des mangues, des agrumes, des goyaves et des bananes ; on y récolte aussi des nourritures sauvages : jujube, tamarin, savonnie.	
Sources principales de Revenus	Très Pauvres et Pauvres Vente de bois Travail agricole Travail de construction	Moyens et Nantis Vente de culture de rente Location d'équipement Petit commerce
Bétail	La possession de bétail est essentiellement de type sédentaire, bien que la zone fournisse un important point de passage pour les troupeaux de la zone de transhumance au nord qui sont menés vers les pâturages au sud :	
Les principaux chocs	Irrégularité des pluies Attaque de criquets sur les cultures Hausse des prix de céréales	

Zone TD 07 : Zone de transhumance		
Principales productions		
Principales Sources de Revenus	Très Pauvres et Pauvres Vente de produits de cueillettes Vente de bois Artisanat	Moyens et Nantis Vente de bétails (camelins, bovins) Petit commerce Vente de produit de lait Vente de gomme arabique
Bétail	On trouve dans la zone de transhumance toute la gamme du bétail courant : chameaux, bovins, moutons et chèvres	
Les principaux chocs	La mauvaise pluviosité, parfois très localisée, parfois plus étendue, touche les pâturages locaux d'année en année ;	

	<p>Les épizooties sont la principale menace aux moyens d'existence de la population. En particulier, la trypanosomiase affecte les animaux chaque année</p> <p>Les chocs des marchés sont aussi un risque courant, qui sont particulièrement préjudiciables en cas de flambée des prix des aliments de base ou de chute des prix du bétail.</p>
--	---

Zone TD 08 : Agropastorale et de pêche		
Principales productions	Les principales cultures pluviales sont le mil pénicillaire sur les dunes et le maïs le long du fleuve et des wadis. Le blé est cultivé en contre-saison dans les polders et les walis.	
Principales Sources de Revenus	<p>Très Pauvres et Pauvres</p> <p>Travail journalier</p> <p>Vente de voies</p> <p>Artisanat</p>	<p>Moyens et Nantis</p> <p>Vente de céréale</p> <p>Vente de poissons</p> <p>Vente de bovins</p>
Bétail	Dans la zone on y trouve de petit ruminant dans la majorité des ménages, sauf chez très pauvres, mais on ne trouve des bovins que chez les ménages moyens et mieux nantis.	
Les principaux chocs	Pluviométrie réduite, tardive ou irrégulière Oiseaux granivores Flambées des prix alimentaires	

Zone TD 09 : Cultures oasiennes, élevage camelin et exploitation du natron		
Principales productions	Des dattes dans les oasis et du Maraichages	
Principales Sources de Revenus	<p>Très Pauvres et Pauvres</p> <p>Le travail journalier</p> <p>Vente de petit ruminant</p>	<p>Moyen et nantis</p> <p>Agriculture oasienne</p> <p>Vente de camelin</p>
Bétail	Le pastoralisme nomade repose sur l'élevage camelin, bien qu'il s'accompagne de l'élevage de petit bétail dans lequel, en général, les chèvres dépassent largement les moutons. Sauf dans les oasis où on n'élève généralement des bovins.	
Les principaux chocs	Hausse des prix de denrée de base Maladie des animaux	

Figure N°1 : carte des moyens d'existence nationale

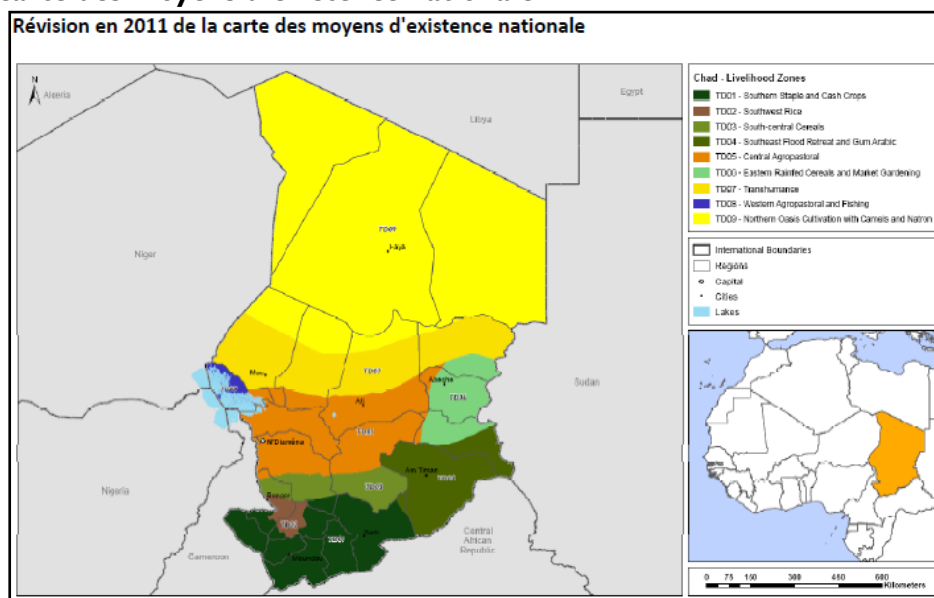


Tableau N°1 : Profil réalisés et leur année de référence

Zone de moyens d'existence	Région/Département couverts	Année de référence
Zone 1 : Sud céréales culture de rente	Barh Sarah (Zone agricole)	Octobre2012-septembre 2013
	Mandoul Oriental	Octobre2015-septembre 2016
	Mandoul Occidental	Octobre2015-septembre 2016
	Tandjilé Ouest	
	Kabia	
Mayo Dallah		
Zone 2 : Sud Ouest, riz dominant	Tandjilé Est, Tandjilé Centre et Mayo-Boneye	Octobre2014-septembre 2015
Zone 3 : Sud –centrale, céréales pluviale	Barh Signaka (Zone agricole)	Octobre2012-septembre 2013
Zone 5 : Centrale agropastorale	BEG sud et Chaddra	Octobre2013-septembre 2014
	Mangalmé, Guera, Abtouyou et Batha Est (Agropastorale)	Octobre2014-septembre 2015
	Way (Ngouri)	Octobre2011-septembre 2012
	Fitri (agropastorale)	Octobre2010-septembre 2011
	Haraze ALbiar et Dagana	Octobre2014-septembre 2015
	Wadi Bissam	Octobre2014-septembre 2015
Zone 6 : Est céréales pluviales et maraichère	Kimiti Agropastorale	Octobre2010-septembre 2011
	Ouddai (Ouara, Assougha et Abdi	Octobre2013-septembre 2014
Zone 7 : transhumance	BEG Nord (Sous préf de Mandjoura) et Kanem	Octobre2014-septembre 2015
	Batha Ouest (Agropastorale)	Octobre2012-septembre 2013
	Biltine (agropastorale)	Octobre2009-septembre 2010
Zone 8 : Agropastorale et pêche	Lac (Mandy)	Octobre2011-septembre 2013
Zone 9 : Elevage camelin	BEG Nord (Sous pref de Salal et Dourgoulanga) et Nord Kanem	Juillet 2014-juin 2015

II- LES SCENARIOS DEVELOPPES

Le Tchad compte actuellement vingt-deux (22) profils dans huit (8) zones sur neuf que compte le pays et qui couvrent quarante-six (43) Départements. Dix-neuf (19) profils ont été analysés à la session d'octobre 2017. Les trois profils non analysés n'ont pas encore été intégrés dans la LIAS pays. Aux termes de l'analyse, il est ressorti que sur les dix-neuf profils analysés dans les trente un (31) Départements, dix (10) Départements seraient en déficit dont un département en déficit de survie et les autres départements en déficit de protection de moyens d'existence. Il s'agit respectivement de Département de Mangalmé, Mandy, Fouly, Kaya, Way Kanem, Barh El gazal Nord, Barh El gazal sud, Barh El Gazal Ouest et Biltine. Les vingt-un (21) ne présentent aucun déficit selon l'analyse. Les déficits observés sont dus principalement aux baisses importantes de prix de batail, de revenu tiré de l'exode, de la main d'œuvre locale, de transfert monétaire et une baisse de production agricole dans certains départements.

Cette Analyse des scénarii a bénéficié de l'expertise et des connaissances de tous les membres du groupe de travail HEA. D'autre part, les données de surveillance officielle sur la production agricole et les prix ont été utilisées pour la spécification du problème de l'année en cours. L'analyse a été aussi faite sur la base de données primaire collectée directement auprès des groupes socio-économiques par zone de moyens d'existence. Une projection des prix de la céréale de base a été effectuée sur une série de 5 ans enfin de déterminer toutes les éventuelles variations saisonnières qui pourraient intervenir au cours de l'année de consommation en cours. Les données démographiques ont été actualisées selon les taux de croit national afin de prendre en compte l'évolution de la population au courant de l'année 2017-2018. Les hypothèses développées ont permis de mieux prédire la situation alimentaire des ménages.

Les hypothèses développées sont:

- Le contexte sécuritaire du pays serait d'une manière globale calme, mais avec une légère perturbation dans la région du lac suite aux événements de Boko Haram ;
- La prochaine campagne agropastorale serait normale dans tout le pays;
- Le TCHAD étant un pays frontalier avec le Nigeria dans ses rapports économique, toutes fluctuations de la Naira impactera, négativement/positivement les marchés frontaliers et les échanges économiques;
- La production céréalière (mil, sorgho et maïs) a enregistré des légères hausses, excepté le riz qui a enregistré une légère baisse. Toutefois, certains départements ont enregistré une baisse de la production céréalière, notamment Biltine, Bar El Gazal sud, Barh El Nord, Barh El Gazal Ouest, Kanem, Mangalmé et Mamdy.
- L'effectif de bétail est en hausse à cause de l'absence des épizooties majeures et de la bonne disponibilité de pâturage;
- Les prix de vente (prix producteur) des produits agricoles sont en baisse à cause d'une bonne production ;
- Les prix de vente de bétails sont en baisse à cause de l'insécurité dans les pays voisins ;
- Baisse de pouvoir d'achat (baisse de revenus tirés de l'exode, de mains d'œuvre locale, de l'auto-emploi, de versement des exodants permanents etc.) à cause de la crise économique.
- L'accessibilité aux marchés serait normale, la baisse de prix de céréales observée à la période de soudure entre les mois de juin à août 2018 permettrait d'atténuer la situation alimentaire des ménages.

Il faut noter que lorsque les données n'étaient pas disponibles/cohérentes des hypothèses ont été faites sur la base d'un consensus entre les participants à l'atelier et leur expérience sur le terrain.

Chaque élément analysé est clairement défini et peut être surveillé et révisé à l'avenir que si des informations supplémentaires seront disponibles.

La baisse de prix projetés de denrées de bases observée a permis d'atténuer la situation alimentaire des ménages surtout dans la zone pastorale. Ces baisses n'évoluent pas au même niveau ; donc dans les mois à venir une surveillance attentive des prix des céréales par rapport à l'évolution des sources de revenus est essentielle pour comprendre la situation de ménages de cette année et être en mesure d'anticiper.

III- SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES

3.1. Période de couverture de l'analyse

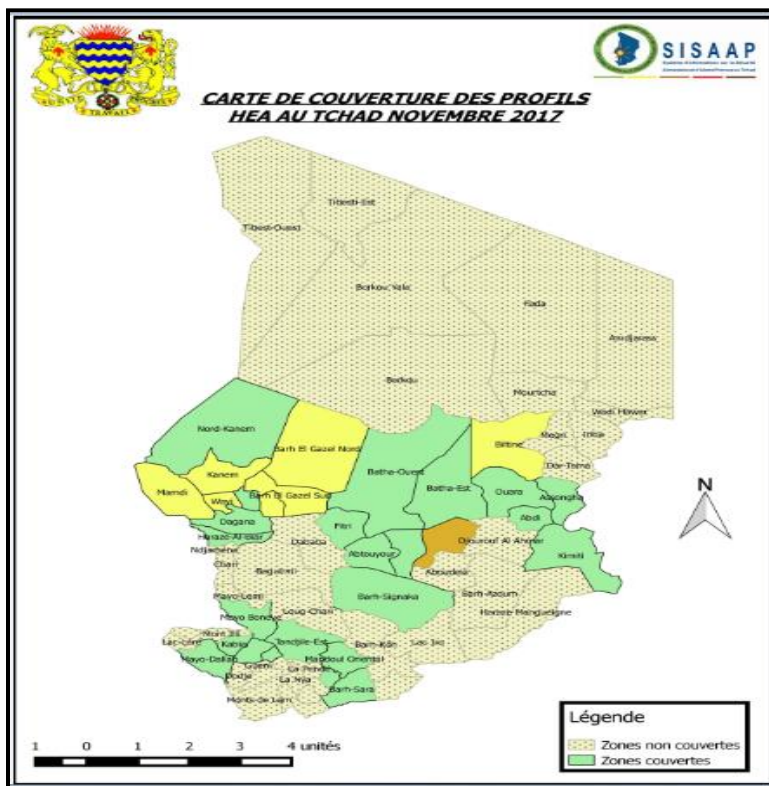
Dans la zone où l'agriculture est dominante (agro-pastoral), l'analyse de l'année en cours s'étale d'octobre 2017 au mois septembre 2018, alors que dans la zone, où le pastoralisme domine (zone pastorale), elle s'étale de juillet 2017 à juin 2018.

3.2. Synthèse des résultats

Les résultats sont présentés sous forme de graphique et tableau par département indiquant la situation des ménages sur la base de scénario par rapport à la situation de référence. **Les graphiques présentent les estimations du revenu total (consommation de nourriture et de revenu) pour l'exercice de l'année en cours et de référence. Celles –ci sont comparées aux seuils d'intervention (dans la barre de droite) afin de déterminer les ménages qui seraient en déficit cette année. La partie rose de la barre de seuil représente le seuil de survie, tandis que la section bleu pâle représente le seuil de protection des moyens de subsistance.**

Dans l'ensemble, trente et un (31) départements analysés, les résultats montrent que les ménages de dix (10) Départements seraient en déficit dont un département en déficit de survie et les autres départements en déficit de protection de moyens d'existence. Il s'agit respectivement de Département de Mangalmé, Mandy, Fouly, Kaya, Way Kanem, Barh.

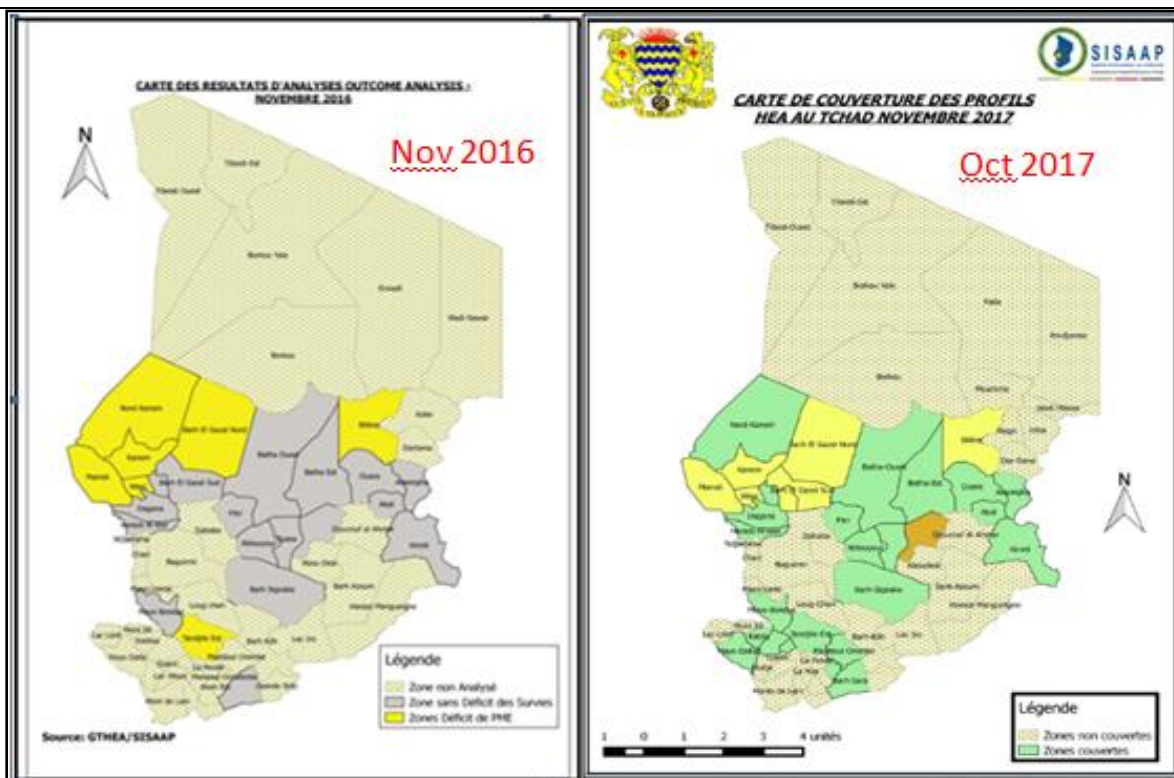
Figure N°2 : Synthèse des résultats



Comparaison de synthèse des résultats de novembre 2016 et octobre 2017

Seize profils ont été analysés à la session de novembre 2016 contre 19 profils en octobre 2017. Aux termes de ces deux analyses, il est ressorti de l'analyse de novembre 2016 que sur les 16 profils analysés dans les vingt-huit (28) Départements, sept (7) Départements seraient en déficit de protection de moyens d'existence. Il s'agit des départements de Mandy, Way, Kanem, Nord Kanem, Barh El gazal Nord, Biltine et Tandjilé Est. Cependant, aucun département n'a connu un déficit de survie. Par contre, il est ressorti à l'analyse de la session d'octobre 2017 que sur les dix-neuf profils analysés dans les trente et un (31) Départements, dix Départements seraient en déficit dont un département en déficit de survie et les autres départements en déficit de protection de moyens d'existence. Il s'agit respectivement de Département de Mangalmé, Mandy, Fouly, Kaya, Way Kanem, Barh El gazal Nord, Barh El gazal sud, Barh El Gazal Ouest et Biltine.

Figure N°3 : de gauche à droite la synthèse des résultats de novembre 2016 et octobre 2017



3.2.1. Zone agropastorale de Mangalmé (TD05 : Zone centrale agropastorale)

Le profil de Mangalmé couvre quatre départements : Mangalmé, Guerra, Abtouyou et Batha Est

- **Département de Mangalmé**

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres du Département de Mangalmé. Les ménages très pauvres (18% de la population), graphique de gauche sont susceptibles de faire face à un déficit de survie et protection de moyens d'existence ; par contre les ménages pauvres (25% de population) graphique de droite seront probablement confronté un déficit de protection de moyens de subsistance.

Graphique N° 1: Zone agropastorale du Département de Mangalmé

Ces déficits sont attribuables à l'insuffisance des pluies mauvaise répartition spatiotemporelle occasionnant une baisse importante de production de sorgho pluviale (-30%) et de contre saison (-35%).

Ils sont aussi attribués à une baisse importante de revenu de l'exode en termes de prix (-44%) et de l'opportunité (-30%), baisse de paiement en nature

(-60%), baisse de prix de bétail (-31% bœuf, -13% caprins et -20 ovins) et une baisse de revenus tirés de l'auto-emplois.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consigné dans le tableau ci-dessous. Les stratégie d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

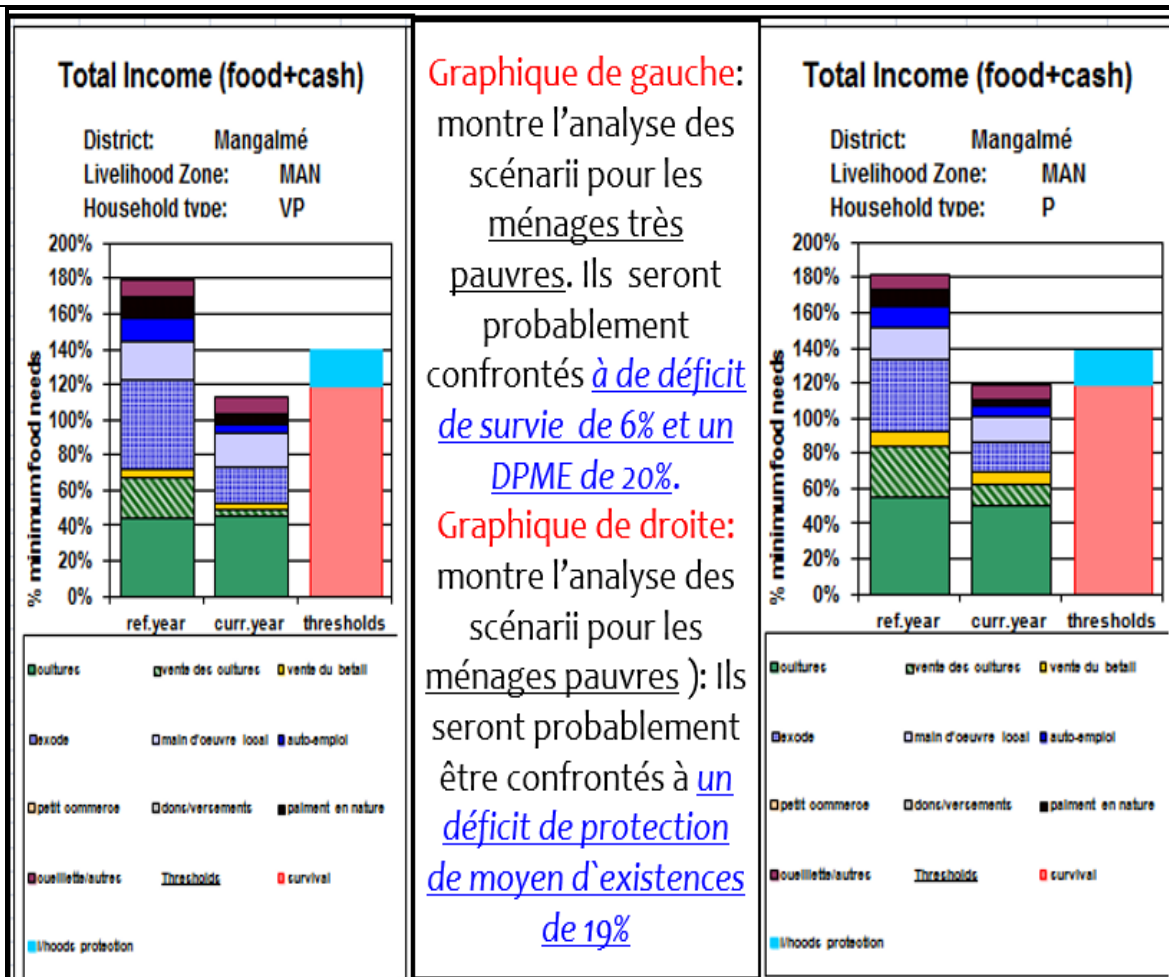


Tableau N° 2 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection de moyens d'existence)

TOTAL	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			119%			119%
l/hoods protection			20%			20%
lait	0%	0%		1%	1%	
cultures	44%	46%		55%	50%	
vente des cultures	23%	3%		29%	12%	
vente du betail	4%	4%		8%	7%	
exode	50%	21%		42%	17%	
main d'oeuvre local	22%	19%		17%	15%	
auto-emploi	14%	6%		12%	5%	
paiement en nature	13%	6%		10%	4%	
cueillette/autres	9%	9%		8%	8%	
deficit: survie					6%	0%
deficit: livelihoods protection					20%	19%
total income	179%	113%		182%	120%	
			139%			139%

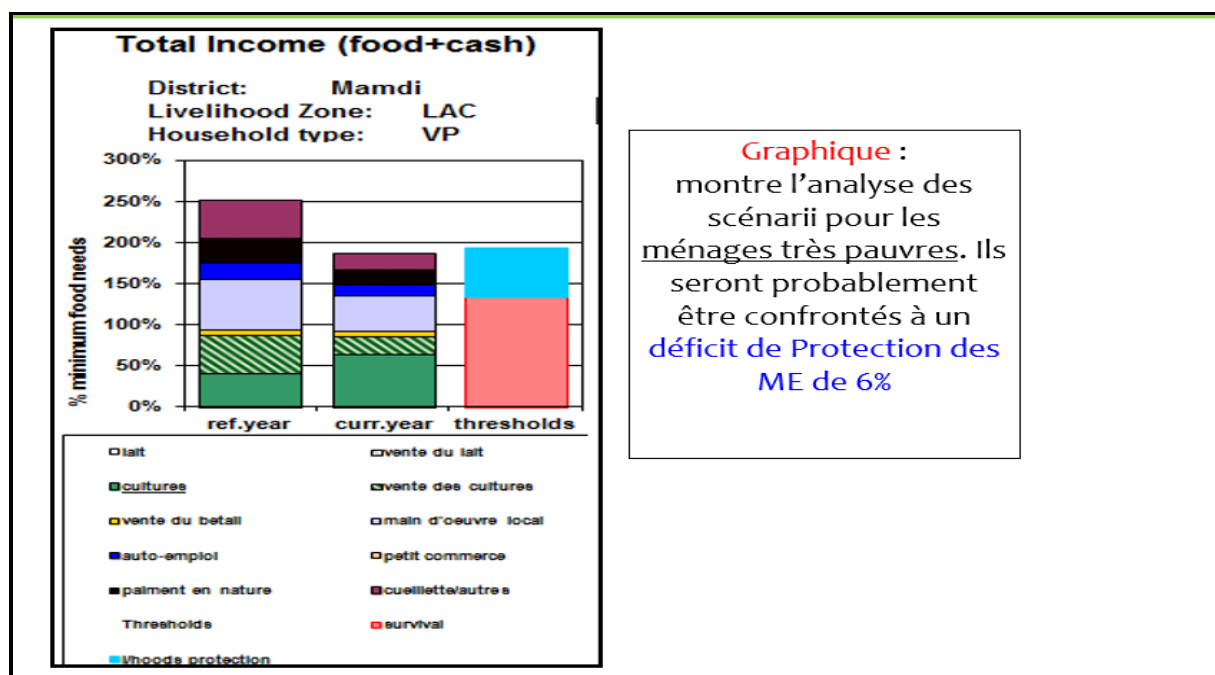
Le revenu tiré de l'exode qui était de 50% pour les très pauvres et 42% pour les pauvres en année de référence est chuté plus de la moitié pour les deux groupes. Celui de l'auto-emploi qui était de 14% et 12 % respectivement pour les ménages très pauvres et pauvres est de 6% pour les ménages très pauvres et 4% pour les pauvres.

Malgré Les options possibles pour l'expansion de revenus en espèces pour ces ménages et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres de Mangalmé pourraient être en difficulté de mobilisation de ressources monétaires pour couvrir les dépenses de denrée de base et de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres arrivent à couvrir les dépenses des denrées de base mais non celles de protection de moyens d'existence.

3.2.2. Zone agropastorale et pêche de Lac (TD08 : Zone agropastorale et pêche)

Le graphique ci-dessous, présente l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres de la zone agropastorale et pêche. Les ménages très pauvres, seraient confronté à de déficit de protection de moyen d'existence d'environ 6% mais pas de déficit de survie. Cependant, les ménages pauvres de cette zone, ne seraient pas en déficits de survie et ni de protection de moyen d'existence.

Graphique N°2 : zone agropastorale et pêche de Lac (Département de Mandy)



L'insécurité a perturbé les circuits commerciaux de la zone. L'une des conséquences est la baisse importante de prix de bétail (bovins -35%, chèvre -30% et mouton -30%). L'interdiction de la pêche au lac suite à l'insécurité civile qui prévale dans la zone a impacté négativement le revenu tiré de cette activité : une baisse d'opportunité de 60% et de prix 20%. Une concurrence des mains d'œuvre locale a été observée. Ceci est du surtout aux afflux massifs des retournés et réfugiés. Cette concurrence de main d'œuvre a engendré une baisse d'opportunité de travaux champêtre (-20%), de paiement en nature (-35%) et de construction (-25%). L'opportunité de l'auto-emploi a baissé de 17% à cause de la rareté de matière pour le tissage de natte, de van, de panier etc. Tous ces facteurs seront à la base de ce déficit de protection de moyen d'existence des ménages très pauvres.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consigné dans le tableau ci-dessous. Les stratégie d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau N°3 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC)et aux seuils (seuil de survie et de protection)

TOTA)	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			134%			134%
livelihoods protection			61%			71%
lait	1%	1%		1%	1%	
vente du lait	0%	0%		16%	13%	
cultures	40%	63%		52%	53%	
vente des cultures	46%	22%		57%	57%	
vente du bétail	7%	6%		40%	34%	
main d'oeuvre local	62%	44%		57%	41%	
auto-emploi	19%	12%		16%	10%	
petit commerce	0%	0%		0%	0%	
aide alimentaire	0%	0%		0%	0%	
paiement en nature	30%	19%		23%	15%	
cueillette/autres	47%	20%		50%	17%	
deficit: survie			0%			0%
deficit: livelihoods protection			6%			0%
total income	252%	188%		314%	242%	
			194%			205%

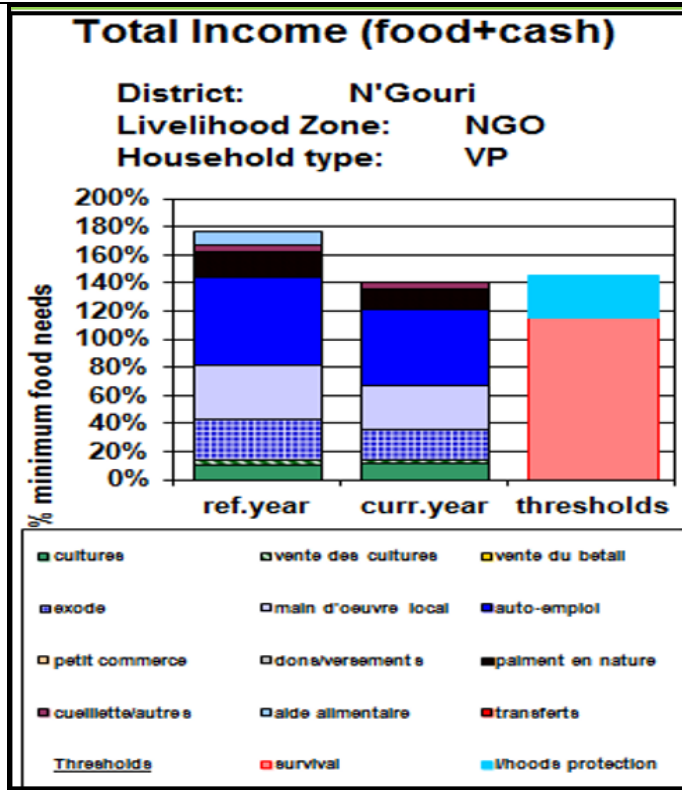
La contribution de main d'œuvre locale, auto-emploi, de paiement en nature et cueillette/pêche aux besoins énergétiques annuelles qui représentaient 62%, 19%, 30% et 47% chez les ménages très pauvres et 57%, 16%, 23% et 50% chez les ménages pauvres seraient tombé respectivement à 44%, 12%, 19% et 20% et 41%, 10%, 15% et 17%.

Malgré Les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenu, de nourriture et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres de Mandy n'ont pas assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres ont assez d'argent pour couvrir en même temps, les dépenses de denrées de base et de protection des moyens d'existence.

3.2.3. Zone agropastorale de Ngouri (TD05 : Zone centrale agropastorale)

Le graphique ci-dessous, présente l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres de zone agropastorale de Ngouri. Les ménages très pauvres, ne seront probablement pas confrontés à un déficit de survie, mais à un léger déficit de protection de moyen d'existence. Par contre les ménages pauvres de cette même zone ne seront pas confrontés à un déficit de survie et ni un déficit de protection de moyen d'existence.

Graphique N°3 : zone agropastorale de Ngouri (Département de Way/Sous Préfecture de NGouri)



Graphique :
montre l'analyse des scénarios pour les ménages très pauvres. Ils seront probablement confrontés à un déficit de Protection des Moyens d'existence de 5%

Cette situation est attribuée à : une baisse de revenu de l'exode en terme d'opportunité (-15%) et de prix (-5), une baisse de prix de bétail (-50% bœuf, -25% chèvres) et une légère hausse de prix de céréales en période de soudure (+13). Ces baisses s'expliquent par l'insécurité dans les pays voisins.

Tableau N°4 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC)et aux seuils (seuil de survie et de protection)

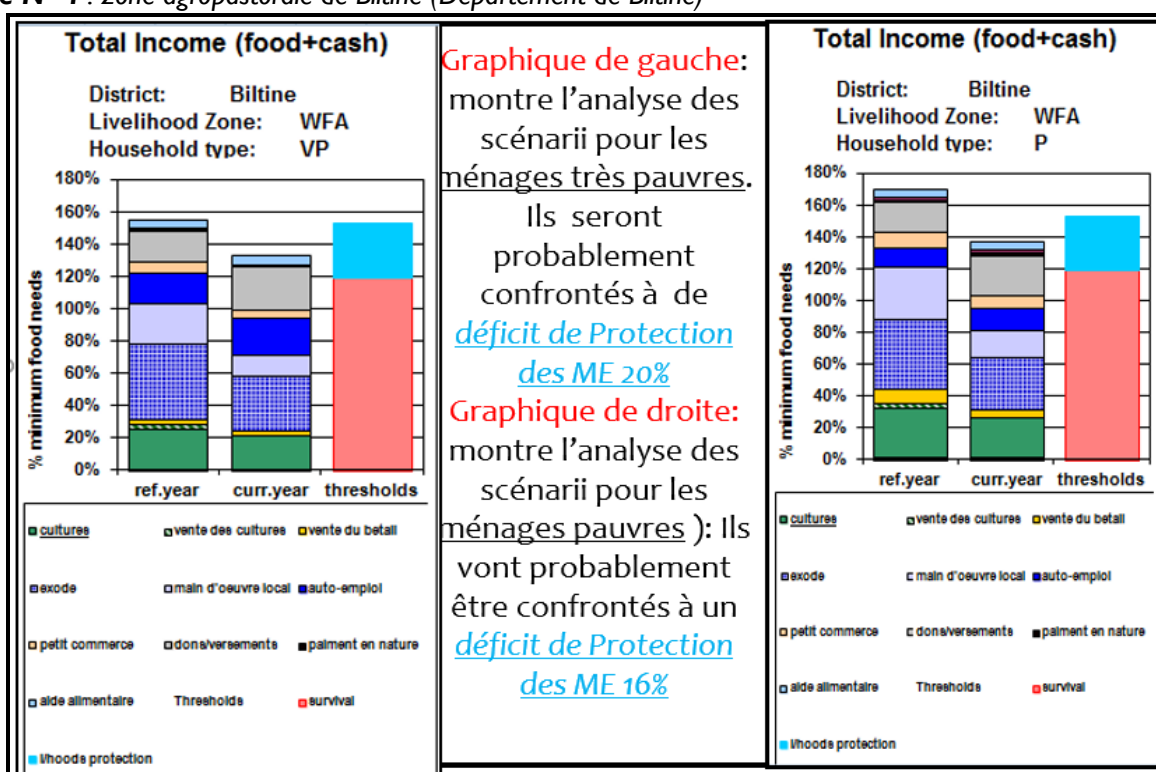
TOTAL	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			116%			116%
livelihoods protection			29%			29%
cultures	11%	13%		11%	13%	
vente des cultures	4%	2%		14%	10%	
vente du betail	0%	0%		7%	7%	
exode	29%	21%		32%	23%	
main d'oeuvre local	38%	32%		32%	27%	
emploi	0%	0%		0%	0%	
auto-emploi	64%	54%		62%	53%	
petit commerce	0%	0%		0%	0%	
aide alimentaire	10%	0%		9%	0%	
paiement en nature	17%	14%		18%	15%	
transferts	0%	0%		0%	0%	
cueillette/autres	5%	5%		4%	4%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		5%			0%	
total income	177%	141%		190%	153%	
			146%			145%

La contribution d'exode, de main d'œuvre locale, auto-emploi et paiement en nature aux besoins énergétiques annuelles qui représentaient respectivement 29%, 38%, 64% et 17% chez les ménages très pauvres et 32%, 32%, 62% et 18% seront tombé respectivement à 21%, 32%, 54% et 14% chez les très pauvres et 23%, 27%, 53% et 15% chez les pauvres. Malgré les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenu et de nourriture et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres de Ngouri n'ont plus assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres ont assez d'argent pour couvrir en même temps, les dépenses en denrées de base et en protection des moyens d'existence.

3.2.4. Zone agropastorale de Biltine (TD07 : Zone de transhumance)

L'analyse des résultats pour les ménages de la zone agropastorale de Biltine révèle que les ménages très pauvres (27% de la population), graphique de gauche et les ménages pauvres (23% de la population), graphique de droite, sont susceptibles de faire face à un déficit protection de moyens de subsistance respectivement de 20% et 16%.

Graphique N° 4 : zone agropastorale de Biltine (Département de Biltine)



Cette situation est attribuée à des baisses de : revenu de l'exode en terme d'opportunité (-29%) et de prix (-10%) ; des envois des immigrants (-25%) ; de l'auto-emploi en terme d'opportunité (-25%) ; de construction en terme d'opportunité (-30%) et de prix (-33%), petit commerce (-40%) et de bétail (-44% ovin, -47% caprin et -35% bovin).

La baisse de revenu tiré de l'exode, des envois des immigrants et de la vente de bétail a été occasionnée surtout à l'insécurité dans les pays voisins (Lybie, Soudan et Nigéria). Celle de l'auto-emploie s'explique par la restriction de la vente de bois de chauffe et à cela s'ajoute la distance.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau N°5: Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection de moyens d'existence).

TOTAL	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			119%			119%
l/hoods protection			34%			34%
lait	0%	0%		2%	2%	
cultures	26%	22%		30%	25%	
vente des cultures	3%	0%		3%	0%	
vente du betail	3%	2%		9%	4%	
dons/versements	19%	27%		19%	25%	
exode	47%	35%		45%	33%	
main d'oeuvre local	24%	13%		32%	17%	
emploi	0%	0%		0%	0%	
auto-emploi	19%	22%		12%	14%	
petit commerce	7%	5%		10%	8%	
aide alimentaire	6%	6%		5%	5%	
paiment en nature	1%	1%		1%	1%	
cueillette/autres	0%	0%		2%	2%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		20%			16%	
total income	156%	133%		171%	137%	
			153%			153%

La part de revenu tiré de l'exode et main d'œuvre locale qui représentait respectivement 47% et 24% pour les ménages très pauvres et 45% et 32% pour les pauvres en année de référence est chutée à 35% et 13% pour les très pauvres et à 33% et 17% pour les pauvres.

Malgré les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenu et de nourriture pour ces ménages et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvre et pauvres de Biltine n'ont plus assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence.

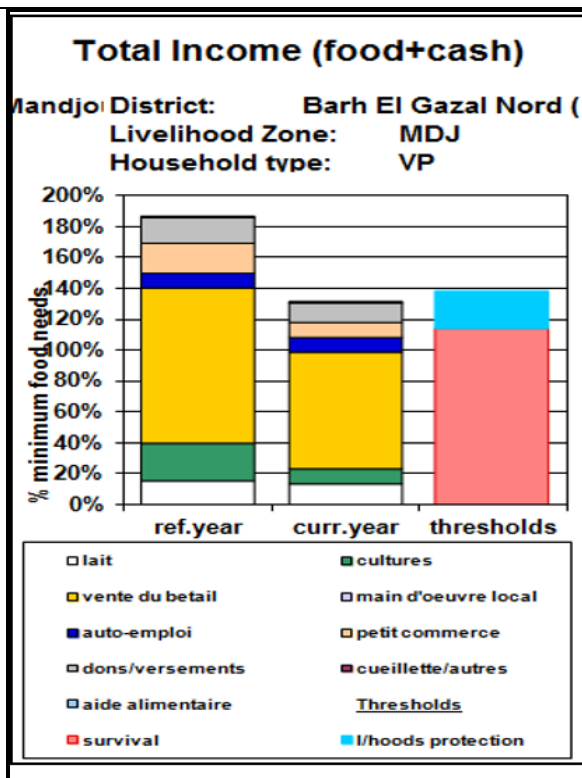
3.2.5. Zone pastorale Mandjoura, (TD07 : Zone de transhumance) ;

Le profil de la zone agropastorale de Mandjoura à dominance pastorale couvre une partie du département de BEG Nord (sous-préfecture de Mandjoura) et le département de Kanem.

Département de BEG Nord (Sous-préfecture de Mandjoura)

Le graphique ci-dessous, présente l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres de zone agropastorale de la Sous-préfecture de Mandjoura. Les ménages très pauvres (21% de la population), vont probablement être confrontés à un léger déficit (7%) protection de moyens de subsistance par contre les ménages pauvres (24% de population) ne seraient pas confrontés à un déficit protection de moyens de subsistance.

Graphique N°5 : Zone agropastorale de la Sous-préfecture de Mandjoura



Graphique :
 montre l'analyse des scénarios pour les ménages très pauvres. Ils seront probablement confrontés à de déficit protection de ME 7% .

Une baisse de nombre de femelle lactantes (-20), de production journalière de lait (-25), de prix de bétail (-24% chameau, -37% bovin, -34% caprins et -24 ovins) dû à l'insécurité dans les pays voisins (Nigéria, Lybie) de versement des exodants (de moitié), de petit commerce (-50%).

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consigné dans le tableau ci-dessous. Les stratégie d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau N° 6 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils(seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

TOTAL	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			113%			113%
livelihoods protection			25%			28%
lait	15%	13%		22%	18%	
cultures	24%	10%		24%	10%	
vente du betail	102%	76%		136%	110%	
dons/versements	17%	13%		13%	8%	
auto-emploi	9%	9%		0%	0%	
petit commerce	19%	10%		15%	7%	
cueillette/autres	1%	1%		1%	1%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		7%			0%	
total income	187%	131%		210%	155%	
			138%			141%

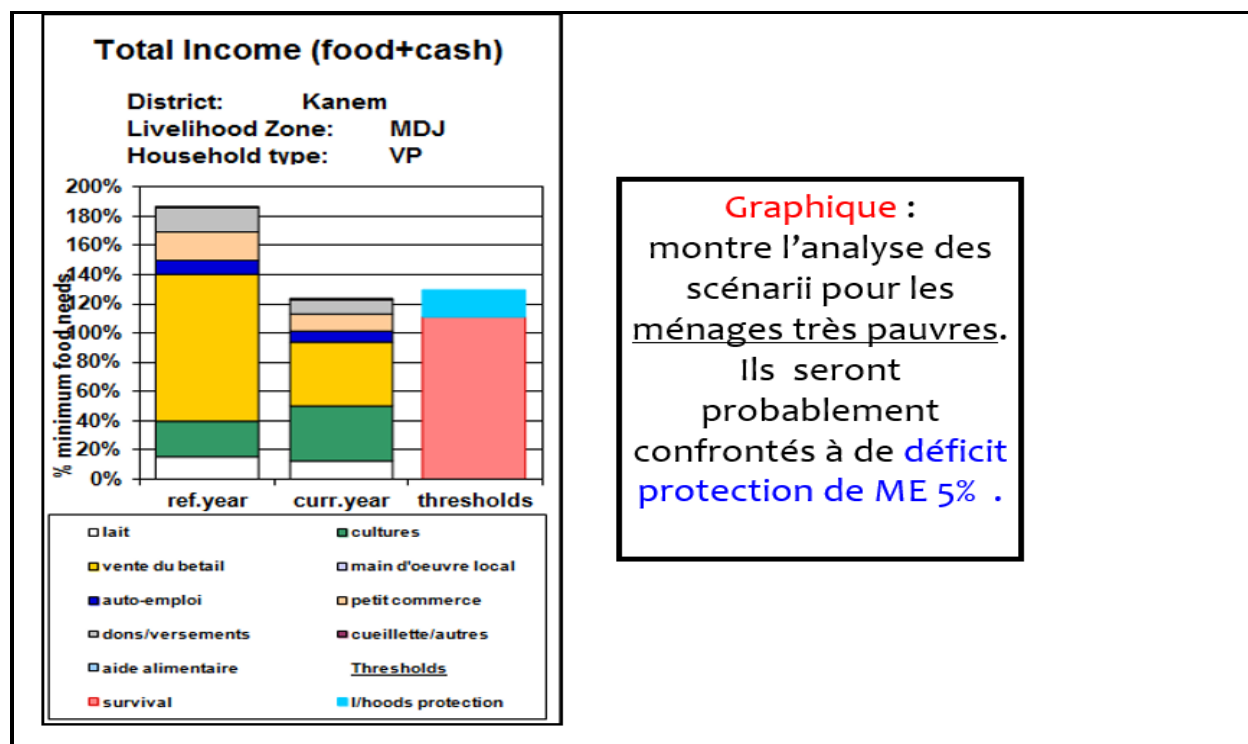
La contribution du lait à la couverture des besoins énergétiques annuels qui représentait 15% pour des très pauvres et 22% pour les pauvres en année de référence est baissée respectivement pour ces deux groupes à 13% et 18%. Le pouvoir d'achat des pasteurs a diminué avec la détérioration des termes de l'échange, malgré la baisse de prix de denrées de base, et à cela s'ajoute une baisse de revenu tiré des envois des immigrants (17% contre 13% et 13% contre 8% respectivement pour ménages très pauvre et pauvres).

L'option possible pour l'expansion des revenus en espèces pour ces ménages est la vente d'au moins d'une tête de plus de bétail sans toucher le noyau reproducteur. Malgré cette vente et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres de Mandjoura n'ont pas assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres ont assez d'argent encore pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existences.

Département de Kanem

Le graphique ci-dessous, présente l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres de zone agropastorale de Département de Kanem. Les ménages très pauvres (21% de la population), seraient confrontés à un léger déficit protection par contre les ménages pauvres (24% de population) de cette zone ne vont pas probablement être confrontés à un déficit de protection de moyens de subsistance.

Graphique N°6 : Zone pastorale de département de Kanem



Une baisse de nombre de femelle lactantes (-15), de production journalière de lait (-15), de prix de bétail (-43% chameau, -42% bovin, -19% caprins et -40 ovins) du à l'insécurité dans les pays voisins (Nigéria, Lybie) de versement des exodants (de moitié), de petit commerce (-25%) sont à l'origine ce déficit de protection de moyens d'existence de l'ordre de 5%. L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau N°7 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils(seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

TOTAL	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			111%			111%
livelihoods protection			18%			21%
lait	15%	12%		22%	17%	
vente du lait	0%	0%		0%	0%	
cultures	24%	38%		24%	38%	
vente du bétail	102%	44%		136%	66%	
dons/versements	17%	10%		13%	7%	
auto-emploi	9%	7%		0%	0%	
petit commerce	19%	12%		15%	9%	
aide alimentaire	0%	0%		0%	0%	
cueillette/autres	1%	1%		1%	1%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		5%			0%	
total income	187%	124%		210%	138%	
			129%			132%

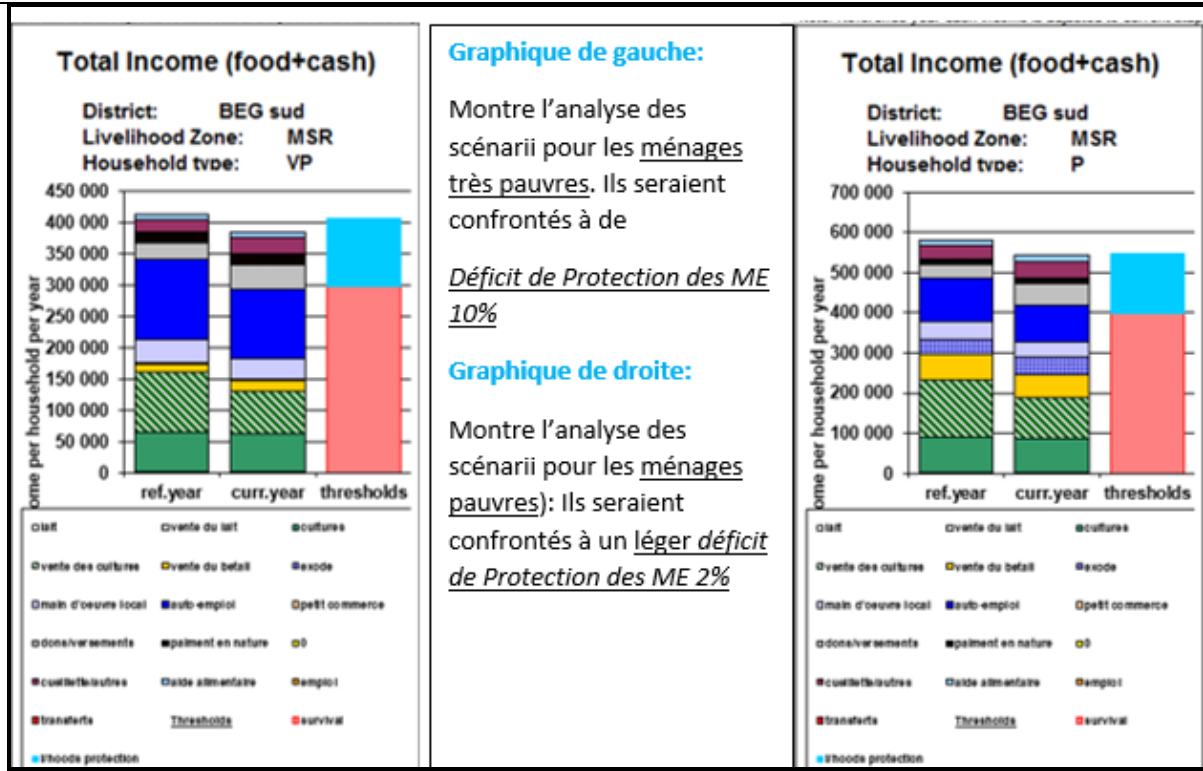
La contribution du lait à la couverture des besoins énergétiques annuels qui représentait 15% pour des très pauvres et 22% pour les pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 12% et 17%. Le pouvoir d'achat des pasteurs a diminué avec la détérioration des termes de l'échange, malgré la baisse de prix de denrées de base, et à cela s'ajoute une baisse de revenu tiré des envois des immigrants (17% contre 10% et 13% contre 7% respectivement pour ménages très pauvre et pauvres).

L'option possible pour l'expansion des revenus en espèces pour ces ménages est la vente d'au moins d'une tête de plus de bétail sans toucher le noyau reproducteur. Malgré cette vente et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres de Kanem n'ont pas assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages pauvres ont assez d'argent encore pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existences.

3.2.6. Zone agropastorale de Barh El Gazal Sud

Le graphique ci-dessous, présente l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres de zone agropastorale de département de Barh El Gazal Sud (BEG Sud). Les ménages très pauvres (16% de la population), et les ménages pauvres (28% de population) graphique de droite vont probablement être confrontés à un déficit protection de moyens de subsistance respectivement de 10% et de 2% mais pas à un déficit de survie.

Graphique N°7 : Zone agropastorale du Département du BEG Sud



Graphique de gauche:

Montre l'analyse des scénarii pour les ménages très pauvres. Ils seraient confrontés à de

Déficit de Protection des ME 10%

Graphique de droite:

Montre l'analyse des scénarii pour les ménages pauvres): Ils seraient confrontés à un léger déficit de Protection des ME 2%

Ces déficits sont attribuable à la **baisse** importante de production de maïs (-40), de produits maraichers (oignon (-15%), gombo (-20%), tomate (-30%) etc.), de prix de bétail (-32% bovins et -40% caprins), de revenu de l'exode en terme de prix (-15%), de revenu de main d'œuvre agricole en terme de prix (-25%) et d'opportunité (-15%), de versement des exodants permanents (-15%) et de petit commerce (-50%).

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consigné dans le tableau ci-dessous. Les stratégie d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau N°8 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils(seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

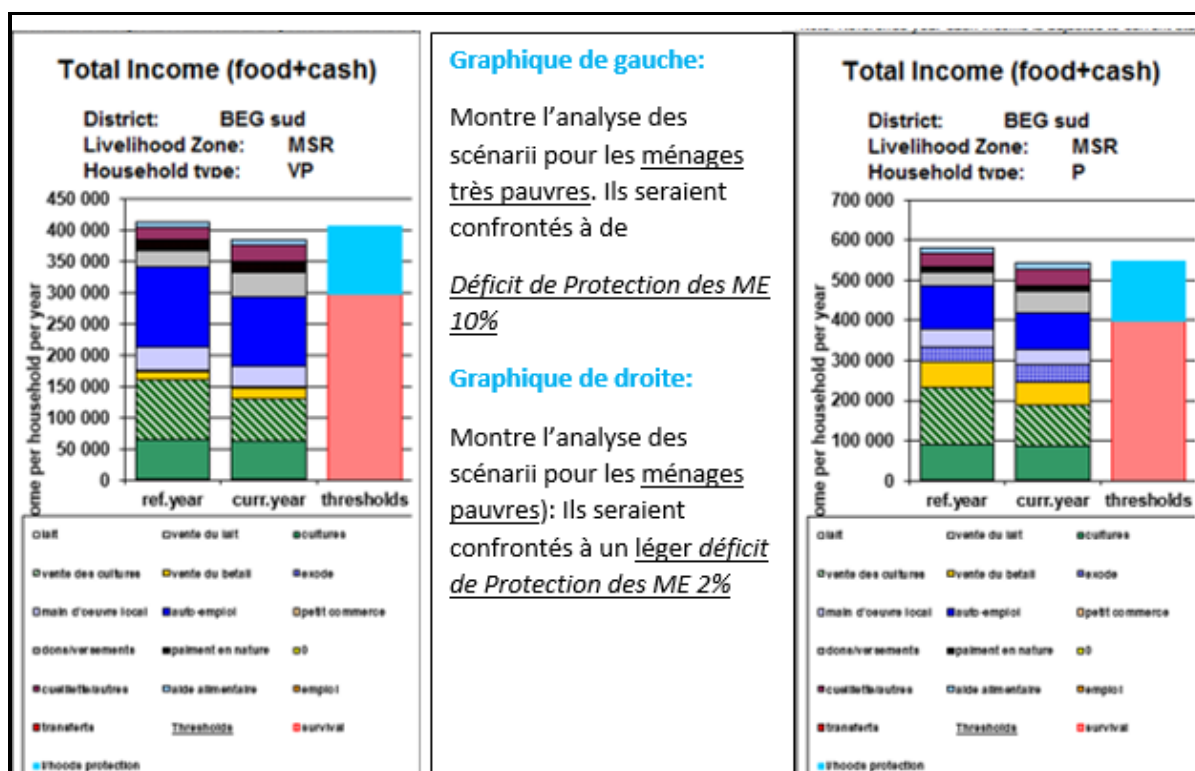
TOTAL	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			125%			126%
l/hoods protection			46%			47%
lait	0%	0%		1%	1%	
cultures	26%	26%		27%	27%	
vente des cultures	41%	28%		45%	32%	
vente du betail	5%	7%		20%	18%	
dons/versements	11%	17%		11%	17%	
exode	1%	1%		12%	13%	
main d'oeuvre local	15%	13%		14%	12%	
auto-emploi	54%	46%		34%	29%	
aide alimentaire	4%	4%		4%	4%	
paiement en nature	7%	7%		4%	4%	
cueillette/autres	8%	10%		10%	13%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		10%			2%	
total income	173%	161%		183%	171%	
			171%			173%

Le revenu tiré de la vente de culture, surtout celle de l'oignon 41% pour des très pauvres et 45% pour les pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 28% et 32% ; et à cela s'ajoute une légère baisse de revenu tirés des mains d'œuvres locales et de l'auto-emploi. Malgré les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenu et de nourriture pour ces ménages et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres et pauvres de Barh El Gazal sud n'ont plus assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence dont le degré de déficit est respectivement 10% et 2%.

3.2.7. Zone agropastorale de Barh El Gazal Sud

Le graphique ci-dessous, présente l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres de zone agropastorale de département de Barh El Gazal Sud (BEG Sud). Les ménages très pauvres (16% de la population), et les ménages pauvres (28% de population) graphique de droite vont probablement être confrontés à un déficit protection de moyens de subsistance respectivement de 10% et de 2% mais pas à un déficit de survie.

Graphique N°7 : Zone agropastorale du Département du BEG Sud



Ces déficits sont attribuables à la **baisse** importante de production de maïs (-40), de produits maraichers (oignon (-15%), gombo (-20%), tomate (-30%) etc.), de prix de bétail (-32% bovins et -40% caprins), de revenu de l'exode en terme de prix (-15%), de revenu de main d'œuvre agricole en terme de prix (-25%) et d'opportunité (-15%), de versement des exodants permanents (-15%) et de petit commerce (-50%).

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau N°8 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours (AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

TOTAL	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			125%			126%
l/hoods protection			46%			47%
lait	0%	0%		1%	1%	
cultures	26%	26%		27%	27%	
vente des cultures	41%	28%		45%	32%	
vente du betail	5%	7%		20%	18%	
dons/versements	11%	17%		11%	17%	
exode	1%	1%		12%	13%	
main d'oeuvre local	15%	13%		14%	12%	
auto-emploi	54%	46%		34%	29%	
aide alimentaire	4%	4%		4%	4%	
paiement en nature	7%	7%		4%	4%	
cueillette/autres	8%	10%		10%	13%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		10%			2%	
total income	173%	161%		183%	171%	
			171%			173%

Le revenu tiré de la vente de culture, surtout celle de l'oignon 41% pour des très pauvres et 45% pour les pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 28% et 32% ; et à cela s'ajoute une légère baisse de revenu tirés des mains d'œuvres locales et de l'auto-emploi. Malgré les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenu et de nourriture pour ces ménages et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvre et pauvres de Barh El Gazal sud n'ont plus assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence dont le degré de déficit est respectivement 10% et 2%.

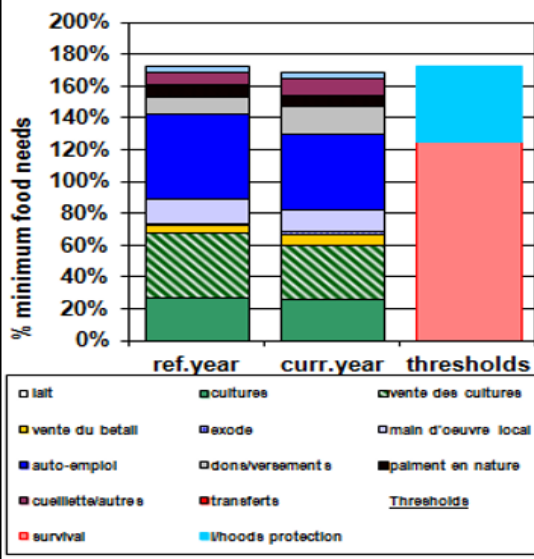
3.2.8. Zone agropastorale de Barh El Gazal Ouest

Le graphique ci-dessous, présente l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres de zone agropastorale de département de Barh El Gazal Ouest. Les ménages très pauvres (16% de la population), vont probablement être confrontés à un léger déficit protection de moyens de subsistance de 4% par contre les ménages pauvres (28% de population) ne vont pas être confrontés à un déficit protection de moyens de subsistance.

Graphique N°8 : Zone agropastorale du Département du BEG Sud

Total Income (food+cash)

District: BEG Ouest
Livelihood Zone: MSR
Household type: VP



Graphique :
montre l'analyse des scénarios pour les ménages très pauvres. Ils seront probablement confrontés à un léger de **déficit de Protection des ME 4%**

Ces déficits sont attribuables à la **baisse** importante de production de maïs (-40), de produits maraichers (oignon (-10%), gombo (-15%), tomate (-20%) etc.), de prix de bétail (-28% bovins et -43% caprins), de revenu de l'exode en terme de prix (-15%), de revenu de main d'œuvre agricole en terme de prix (-25%) et d'opportunité (-15%), de versement des exodants permanents (-15%) et de petit commerce (-50%).

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau N°9 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours (AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

TOTAL	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			125%			126%
l/hoods protection			48%			49%
lait	0%	0%		1%	1%	
vente du lait	0%	0%		0%	0%	
cultures	26%	26%		27%	25%	
vente des cultures	41%	35%		45%	44%	
vente du bétail	5%	7%		20%	18%	
dons/versements	11%	17%		11%	15%	
exode	1%	1%		12%	14%	
main d'oeuvre local	15%	14%		14%	12%	
auto-emploi	54%	48%		34%	30%	
petit commerce	0%	0%		0%	0%	
aide alimentaire	4%	4%		4%	4%	
paiement en nature	7%	7%		4%	4%	
cueillette/autres	8%	11%		10%	13%	
deficit: survie					0%	
deficit: livelihoods protection					4%	
total income	173%	169%	173%	183%	182%	175%

Le revenu tiré de la vente de culture et l'auto-emploi en terme de nourriture équivalant qui étaient respectivement 41% et 54% pour des très pauvres et 45% et 34% pour les pauvres en année de référence sont tombés respectivement pour 35% et 48% pour les très pauvres et 44% et 30% pour les pauvres ; et à cela s'ajoute une légère baisse de revenu tirés des mains d'œuvres.

Malgré Les différentes options pour l'expansion de certaines sources de revenus et de nourriture pour ces ménages, le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages très pauvres de Barh El Gazal Ouest n'ont plus assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence.

IV- RESUME DES RESULTATS PAR RAPPORT AUX DEUX SEUILS

Tableau N°10

Nu n	LZ Code	LZ descripti on	Baseli ne	Région	Département	Wealth Groups	Période de déficit	Déficit de survie	Deficit de MP (%Kcal)	
1	TD05	Zone Centrale Agropasto rale	Mangal me	Guéra	Mangalmè	VP	Juillet-Août- Septembre 2018	6%	20%	
							P	Juillet-Août- Septembre 2018	Pas de DS	19%
						M		Pas de DS	Pas de DPME	
						BO		Pas de DS	Pas de DPME	
				Guéra	VP		Pas de DS	Pas de DPME		
						P	Pas de DS	Pas de DPME		
						M	Pas de DS	Pas de DPME		
					Guéra	BO		Pas de DS	Pas de DPME	
						Abtouyour	VP		Pas de DS	Pas de DPME
							P		Pas de DS	Pas de DPME
				M			Pas de DS	Pas de DPME		
				Batha	BO		Pas de DS	Pas de DPME		
						Batha EST	VP		Pas de DS	Pas de DPME
						P		Pas de DS	Pas de DPME	
						M		Pas de DS	Pas de DPME	
				2	TD05	Zone Centrale Agropasto rale	Hadjer Lamis	Hadjer Lamis	Dagana	VP
P		Pas de DS	Pas de DPME							
M		Pas de DS	Pas de DPME							
BO		Pas de DS	Pas de DPME							
Haraze Al Biar	VP		Pas de DS					Pas de DPME		
	P		Pas de DS					Pas de DPME		
	M		Pas de DS					Pas de DPME		
	BO		Pas de DS					Pas de DPME		
3	TD05	Zone Centrale Agropasto rale	Wadi Bissam	Kanem	Wadi Bissam	VP	De mas-avril et entre Août à septembre 2019	Pas de DS	20%	

						P	Août à septembre 2018	Pas de DS	16%
						M		Pas de DS	Pas de DPME
						BO		Pas de DS	Pas de DPME
					Dagana	VP		Pas de DS	Pas de DPME
						P		Pas de DS	Pas de DPME
						M		Pas de DS	Pas de DPME
						BO		Pas de DS	Pas de DPME
4	TD06	Zone Céréales pluviales et maraichage	Kimiti	Sila	Kimiti	VP		Pas de DS	Pas de DPME
						P		Pas de DS	Pas de DPME
						M		Pas de DS	Pas de DPME
						BO		Pas de DS	Pas de DPME
5	TD06	Zone Céréales pluviales et maraichage	Ouddai	Ouddai	Assougha	VP		Pas de DS	Pas de DPME
						P		Pas de DS	Pas de DPME
						M		Pas de DS	Pas de DPME
						BO		Pas de DS	Pas de DPME
					Abdi	VP		Pas de DS	Pas de DPME
						P		Pas de DS	Pas de DPME
						M		Pas de DS	Pas de DPME
						BO		Pas de DS	Pas de DPME
					Ouara	VP		Pas de DS	Pas de DPME
						P		Pas de DS	Pas de DPME
						M		Pas de DS	Pas de DPME
						BO		Pas de DS	Pas de DPME
6	TD07	Zone de transhumance	Wadi Fira	Wadi Fira	Biltine	VP		Pas de DS	Pas de DPME
						P		Pas de DS	Pas de DPME
						M		Pas de DS	Pas de DPME
						BO		Pas de DS	Pas de DPME
7	TD09	Zone du nord: cultures oasiennes, élevage camelin, natron	Salal	BEG	BEG Nord	VP		Pas de DS	Pas de DPME
						P		Pas de DS	Pas de DPME
						M		Pas de DS	Pas de DPME
						BO		Pas de DS	Pas de DPME
				Kanem	Nord Kanem	VP		Pas de DS	Pas de DPME
						P		Pas de DS	Pas de DPME
						M		Pas de DS	Pas de DPME
						BO		Pas de DS	Pas de DPME
8	TD07	Zone de transhumance	Moundjoura	BEG	BEG Nord (Sous Préfecture de Mandjoura)	VP	Mars-Avil-Mai 2018	Pas de DS	7%
						P		Pas de DS	Pas de DPME
						M		Pas de DS	Pas de DPME

						BO		Pas de DS	Pas de DPME		
				Kanem	Kanem	VP	Mars-Avil-Mai 2018	Pas de DS	5%		
						P		Pas de DS	Pas de DPME		
						M		Pas de DS	Pas de DPME		
						BO		Pas de DS	Pas de DPME		
9	TD05	Zone centrale agropastorale	Ngouri	Lac	Way	VP		Pas de DS	Pas de DPME		
							P		Pas de DS	Pas de DPME	
							M		Pas de DS	Pas de DPME	
							BO		Pas de DS	Pas de DPME	
10	TD05	Zone centrale agropastorale	Moussoro	BEG	BEG Sud	VP	Août à septembre 2018		10%		
						P	sept-17	Pas de DS	2%		
						M		Pas de DS	Pas de DPME		
						BO		Pas de DS	Pas de DPME		
							BEG Ouest	VP	sept-17		4%
						P			Pas de DS	Pas de DPME	
						M			Pas de DS	Pas de DPME	
						BO			Pas de DS	Pas de DPME	
11	TD05	Zone centrale agropastorale	Batha Ouest	Batha	Batha Ouest	Tp		Pas de DS	Pas de DPME		
						P		Pas de DS	Pas de DPME		
						M		Pas de DS	Pas de DPME		
						A		Pas de DS	Pas de DPME		
12	TD05	Zone centrale agropastorale	Fitri	Batha	Fitri	TP		Pas de DS	Pas de DPME		
						P		Pas de DS	Pas de DPME		
						M		Pas de DS	Pas de DPME		
						A		Pas de DS	Pas de DPME		
13	TD 08	zone agropastorale et pêche	Lac	Lac	Mandy	TP	Fevrier - Mars		6%		
						P		Pas de DS	Pas de DPME		
						M		Pas de DS	Pas de DPME		
						A		Pas de DS	Pas de DPME		
14	TD03	Zone sud central cereales pluviales	Melfi	Guera	Barh Signaka	TP		Pas de DS	Pas de DPME		
						P		Pas de DS	Pas de DPME		
						M		Pas de DS	Pas de DPME		
						A		Pas de DS	Pas de DPME		
15	TD02	Zone rizicole	Zone Rizicole	Tandjilé	Tandjilé Est	TP		Pas de DS	Pas de DPME		
						P		Pas de DS	Pas de DPME		
						M		Pas de DS	Pas de DPME		
						A		Pas de DS	Pas de DPME		
						Tandjilé Centre	TP		Pas de DS	Pas de DPME	
					P			Pas de DS	Pas de DPME		

						M		Pas de DS	Pas de DPME
						A		Pas de DS	Pas de DPME
				Mayo Kebbi	Mayo Boney	TP		Pas de DS	Pas de DPME
						P		Pas de DS	Pas de DPME
						M		Pas de DS	Pas de DPME
						A		Pas de DS	Pas de DPME
16	TD01	Zone sud avec cultures vivrières et rentes	Mandoul		Barh Sarah	TP		Pas de DS	Pas de DPME
						P		Pas de DS	Pas de DPME
			Mandoul			M		Pas de DS	Pas de DPME
						A		Pas de DS	Pas de DPME
17		zone agricole (culture de rente)	Mandoul	Mandoul Oriental		TP		Pas de DS	Pas de DPME
			Mandoul	Mandoul Occidental		P		Pas de DS	Pas de DPME
						M		Pas de DS	Pas de DPME
						A		Pas de DS	Pas de DPME
18		zone agricole (culture de rente)	Tandjilé	Tandjilé Ouest		TP		Pas de DS	Pas de DPME
			Mayo Kebbi Ouest	Mayo-Dallah		P		Pas de DS	Pas de DPME
			Mayo Kebbi Est	Kabbia		M		Pas de DS	Pas de DPME
						A		Pas de DS	Pas de DPME

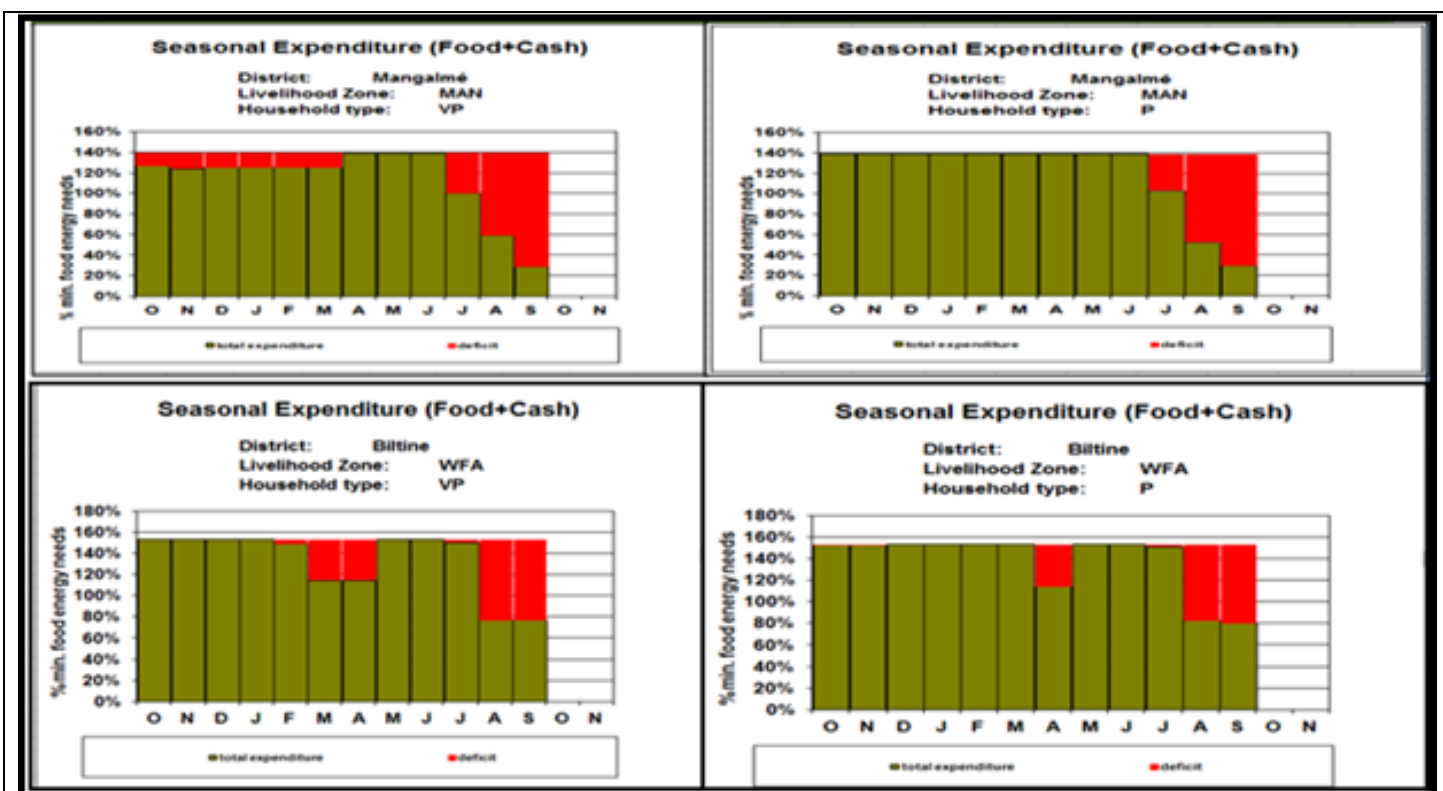
V- SAISONNALITE DES DEFICITS

Les saisonniers de consommation et où dépense ont été créés en combinant des informations sur le revenu total avec les données de calendrier saisonnier montrant où différentes sources de nourriture et d'argent sont disponibles.

Les graphiques ci-dessus montrent l'évolution projetée de la consommation / dépenses, par mois, à partir d'octobre 2017 à septembre 2018 pour les zones agropastorales. Les périodes où les ménages, n'ont plus assez d'argent pour couvrir en même temps, les dépenses en protection des moyens d'existence, sont indiquées en rouge.

Les résultats présentés ci-dessous suggèrent que les déficits de survie et de protection des moyens de subsistance des ménages très pauvres de la zone agropastorale de département de Mangalmé sont susceptibles de tomber dans la période de soudure (Octobre 2017 – Mars 2018 et Juillet – septembre 2018) ; par contre les déficits de protection de moyens d'existence des ménages pauvres de la même zone sont susceptibles d'avoir commencé de juillet à septembre 2018.

Figure N°4 : saisonnalité des déficits :



VI- DIFFICULTES

Même si la qualité de l'analyse semble améliorée, les analystes se heurtent le plus souvent à des difficultés suivantes :

- ✓ La non disponibilité de certaines données secondaires par rapport surtout aux années de références des profils ce qui limite le champ d'analyse sur ces paramètres clés ;
- ✓ La non disponibilité des séries des données des cinq dernières années des prix de marchés de certaines zones des études a pour conséquence la limitation la projection du prix de base ;
- ✓ Les données statistiques des cultures maraichères ne sont pas suivies dans certaines régions ;
- ✓ Le non maitrise de la méthode harmonisée de projection des prix des céréales de base au niveau national.
- ✓ Insuffisance de temps été aussi un handicap à cet atelier d'analyse.

CONCLUSION

D'une manière générale, l'atelier s'est déroulé dans de bonnes conditions avec une participation active de la part des partenaires qui ont pris part à l'atelier. Et il est à constater que les résultats de cette analyse sont très sensibles à la variation de prix des aliments de base et de bétail. De ce fait dans les mois à venir une surveillance attentive des prix des céréales par rapport à l'évolution des sources de revenus est essentielle pour comprendre la situation de ménages cette année et être en mesure d'anticiper.

D'autres scénarii peuvent être analysés si des informations supplémentaires deviennent disponibles ou si les décideurs voudraient comprendre la vulnérabilité à différents types de chocs.